



14ème législature

Question N° : 22175	De M. Philippe Meunier (Union pour un Mouvement Populaire - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Ville		Ministère attributaire > Ville
Rubrique > ministères et secrétariats d'État	Tête d'analyse > personnel	Analyse > égalité professionnelle homme-femme.
Question publiée au JO le : 26/03/2013 Réponse publiée au JO le : 09/07/2013 page : 7279 Date de renouvellement : 02/07/2013		

Texte de la question

M. Philippe Meunier attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de l'égalité des territoires et du logement, chargé de la ville, sur le respect des engagements du Président de la République concernant la parité homme-femme. Il lui demande si la parité est respectée au sein de son cabinet.

Texte de la réponse

Le ministre délégué à la ville a tout naturellement intégré la dimension paritaire défini dans les engagements du Président de la République, puisque six de ses dix collaborateurs sont des femmes, dont la directrice et la cheffe du cabinet.